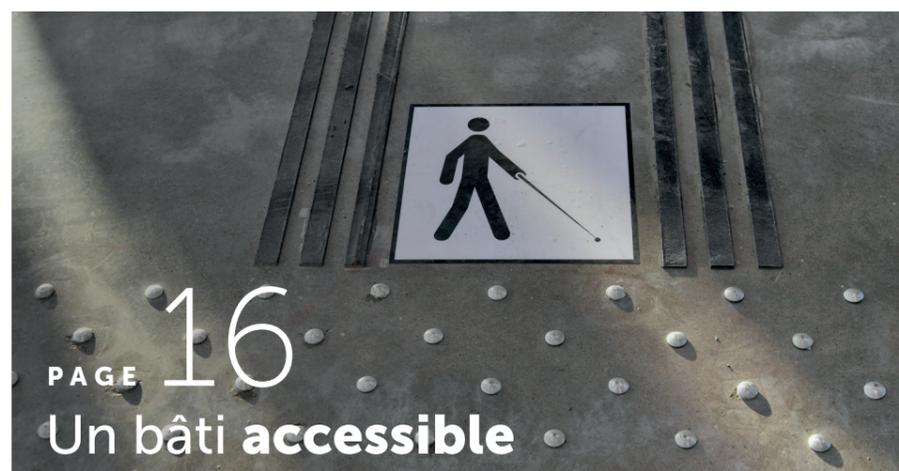


Accessibilité universelle



COMMISSION MÉTROPOLITAINE
D'ACCESSIBILITÉ UNIVERSELLE

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021





© Thierry Mezerette - NM



© Romain Boulanger - NM

2021 restera dans notre mémoire collective comme une année marquée par la crise sanitaire. Malgré ce contexte difficile, l'accessibilité est restée au cœur des priorités et l'engagement des membres de la Commission métropolitaine d'accessibilité universelle s'est poursuivi avec la même détermination.

La CMAU a été renouvelée et sa séance d'installation s'est tenue en octobre. Mais tout au long de l'année, ses membres ont participé à des tests sur sites et à des ateliers de travail. Cette expertise d'usage est précieuse pour penser l'accessibilité des projets et veiller ensemble à leur mise en œuvre.

Les membres de la CMAU ont par exemple travaillé avec les services de la métropole et de la Semitan pour vérifier l'accessibilité des cheminements pendant les travaux d'été, des terrasses des cafés et restaurants ou encore celle des futurs trams. Ce travail est non seulement utile aux personnes en situations de handicap, mais aussi aux autres piétons, familles, touristes, etc. Nécessaire pour 10 % de la population, utile pour 40 % et confortable pour 100 % des usagers : cette devise nous est chère et traduit bien notre approche de l'accessibilité universelle. Cet engagement nous concerne toutes et tous.

L'année 2021 nous a permis de franchir une étape importante en matière d'habitat : avec les bailleurs sociaux de Loire-Atlantique, nous disposons désormais d'une cartographie fine des logements accessibles et de leur potentiel d'adaptation aux différentes situations de handicap. Elle permettra de répondre de manière plus pertinente aux demandes des locataires en situation de handicap mais aussi à tous ceux confrontés à la perte d'autonomie. Ce chantier, lancé en 2019 grâce à l'engagement de la CMAU, démontre que la question de l'accessibilité rejoint bien l'intérêt général.

Par ailleurs, plusieurs opérations de logements neufs adaptés ou inclusifs ont été livrés. Et d'autres projets se préparent. Ils s'inscrivent dans les orientations du Programme local de l'habitat 2019-2025 de produire 10 % de logements neufs adaptés.

Nous pouvons être fiers collectivement du travail accompli en 2021. Habitat, espace public, transports en commun, bâtiments publics : Nantes Métropole porte une vision à 360 degrés de l'accessibilité universelle pour construire une métropole solidaire et inclusive.

Johanna Rolland
Maire de Nantes
Présidente de Nantes Métropole

Martine Oger
Maire de Thouaré-sur-Loire,
Élue déléguée à la solidarité, à la santé,
au handicap et à l'accessibilité universelle

Une **Cité accessible**, l'ambition métropolitaine

Notre objectif est de construire une métropole inclusive pour toutes les personnes en situation de handicap, en préservant leur autonomie et le plein exercice de leur citoyenneté. Pour cela, nous considérons un accès global à la Cité et à ses services : les transports, l'habitat, l'espace public, l'emploi, le développement urbain et le cadre bâti. Au-delà du handicap, cette ambition s'inscrit dans la vision d'une accessibilité universelle : l'enjeu est de rendre la vie plus facile et plus simple à toutes et tous.



© Ludovic Failler - Nantes Métropole

NOS INSTANCES DE CONCERTATION

La Commission métropolitaine de l'accessibilité universelle (CMAU)

Elle favorise la co-construction des politiques publiques, et assure le suivi de la mise en accessibilité sur le territoire métropolitain. Créée dès 2005 sous l'angle du handicap, elle a été adaptée selon les évolutions législatives, et les élus de la Métropole l'ont ouverte aux représentants des personnes âgées et du monde économique. Elle est devenue la CMAU en 2015.

Le Groupe d'accessibilité universelle de la Métropole (GAU 24)

Le GAU 24 favorise l'échange des bonnes pratiques en matière de handicap et d'accessibilité sur l'ensemble du territoire métropolitain. Cette instance est composée de maires et d'élus en charge de la politique handicap dans les 24 communes de l'agglomération.

Le réseau des référents accessibilité

Le réseau des professionnels en charge de l'accessibilité dans les 24 communes relaie les initiatives du territoire et permet de développer l'expertise.

En quelques mots

L'accessibilité universelle, c'est quoi ?

C'est l'accès à une ville pensée pour toutes et tous : **ce qui s'avère nécessaire pour 10 % de la population est utile pour 40 %, et confortable pour 100 % des usagers et usagers.**

Les aménagements *a priori* conçus pour un public en situation de handicap renforcent le bien-être de toutes et tous (personnes âgées, accidentés de la vie, enfants en bas âge, parents avec poussettes, livreurs, touristes, résidents étrangers...).

La métropole inclusive, c'est quoi ?

C'est une métropole qui offre à toute personne, en situation de handicap ou non, la possibilité d'accéder à l'ensemble des politiques publiques, des activités et des domaines de la vie sans jamais être empêchée par un environnement hostile. C'est une façon de vivre ensemble, en citoyennes et citoyens égaux et respectés.

L'expertise d'usage, c'est quoi ?

Intégrer l'expertise d'usage, c'est prendre en compte les besoins des usagers et usagers, actuels et futurs, pour une réelle utilité des réponses et solutions offertes, en anticipant les difficultés qu'ils ou elles pourraient rencontrer. C'est une démarche de conception innovante, basée sur une citoyenneté active.

2021 La composition de la CMAU a été renouvelée en 2021, et la nouvelle Commission s'est retrouvée en séance plénière le 21 octobre.

2020 La direction égalité a relancé l'animation de ce réseau fin 2020 à l'issue des élections municipales.

Sensibiliser à l'égalité : l'offre de services

La direction égalité de Nantes Métropole met à disposition des actrices et acteurs du territoire des outils pédagogiques et de sensibilisation à l'égalité : expositions, jeux, guides, parcours de difficultés en fauteuil roulant, kit de simulation vieillissement et handicap, Tapiroul ® (cheminement temporaire accessible).

2021 Malgré la crise sanitaire et son lot de reports et d'annulations, 20 structures ont sollicité ces ressources pour 272 jours de prêt (en hausse par rapport à l'année passée).

Rétrospective 2021

2 février 2021

Premier atelier avec les membres de la CMAU sur l'accessibilité des nouveaux trams. Deux autres ateliers ont eu lieu les 23 mars et 1^{er} septembre.

25 mars 2021

Installation du Comité des partenaires de la mobilité. Les personnes en situation de handicap sont représentées dans cette nouvelle instance.

30 mars 2021

Essai des nouveaux modèles Proxitan avec des membres de la CMAU.

12 mai 2021

Pose de la première pierre du nouveau pôle polyhandicap enfant de l'APAJH sur le site de la Blordière à Rezé.

25 novembre 2021

Audition de la CMAU par l'atelier citoyen sur la transformation du Pont Anne-de-Bretagne.

21 octobre 2021

Réunion d'installation de la nouvelle CMAU

Été 2021

Les membres de la CMAU et les services de Nantes Métropole vérifient l'accessibilité des parcours alternatifs pour rejoindre les arrêts de transport en commun pendant les travaux d'été dans le centre-ville de Nantes. Ils effectuent aussi des tests sur l'accessibilité des terrasses.

Les axes stratégiques

- > **L'accessibilité universelle** : aux services publics, un confort d'usage pour tous
- > **Construire une société inclusive** permettant le plein exercice de la citoyenneté
- > **Renforcer la place de l'usager** au cœur de l'action publique
- > **Dynamiser et renforcer l'action publique** en partenariat avec les acteurs locaux



© Direction égalité - Nantes Métropole

L'accessibilité des transports

Aménagements, équipements, formations... la Métropole intègre les enjeux d'accessibilité dans l'ensemble de ses interventions en matière de transports en commun.



© Roberto Giangrande - Nantes Métropole

Véhicules Proxitan : une amélioration en continu

Dans le cadre du Schéma directeur d'accessibilité programmée des transports collectifs de Nantes Métropole, le renouvellement de la flotte Proxitan s'est traduit par la livraison de 18 nouveaux véhicules en 2020, mieux adaptés aux besoins du public et fonctionnant au gaz naturel (GNV). Dans une démarche d'amélioration continue, la Semitan et le constructeur se mobilisent pour faire évoluer les véhicules suite aux retours des membres de la CMAU.

Les nouveaux trams peaufinent leur accessibilité

Trois ateliers de concertation avec des membres de la CMAU se sont tenus en 2021 (2 février, 23 mars, 1^{er} septembre) pour étudier dans le détail les conditions de transport des personnes en situation de handicap dans les futurs trams. Le constructeur Alstom a réalisé des maquettes à taille réelle pour effectuer des tests et améliorer le confort d'usage : boutons des portes, composteurs, écrans dynamiques, assises, strapontins, espaces personnes à mobilité réduite (PMR) ont ainsi été passés au crible. Ces ateliers permettent de faire évoluer les nouveaux véhicules avant leur mise en circulation en 2023.



© Direction égalité - Nantes Métropole

Des stations encore plus praticables

Entre 2018 et 2021, les abris des stations de tramway ont fait l'objet d'améliorations. Des poteaux ont été supprimés pour faciliter le déplacement des personnes en fauteuil et des bandes de contraste blanches ont été apposées pour le repérage des personnes malvoyantes.

La Semitan encourage la formation des équipes

Malgré quelques mois de décalage en raison de la crise sanitaire, la Semitan a déployé les formations pour garantir le bon accueil des personnes en situation de handicap sur le réseau de transports en commun. En 2021, 78 conducteurs et conductrices ont pu en bénéficier. La Semitan souhaite que 300 agents soient formés d'ici fin 2022.

À noter

L'expérimentation d'un dispositif complémentaire à Proxitan, construit autour d'une personne accompagnante, reste d'actualité (bien que ralentie par le contexte sanitaire). En 2021, la Semitan a aussi testé l'accompagnement des seniors souhaitant découvrir le réseau par des jeunes en service civique. Cette expérience s'inscrit dans une dynamique d'innovation dans les dispositifs.

Une concertation sur l'espace public

Certains membres de la CMAU ont réalisé des tests sur sites pour vérifier l'accessibilité des cheminements pendant les travaux d'été dans le centre-ville de Nantes. En effet, les coupures de tramways durant les travaux obligent les piétons à emprunter des itinéraires pour rejoindre des arrêts provisoires de bus relais tram. En lien avec la direction de l'égalité et les services municipaux et métropolitains, les membres de la CMAU ont vérifié la signalétique, les continuités piétonnes, le confort des cheminements, et émis des recommandations.

À noter

Le Comité des partenaires de la mobilité a été instauré en mars 2021. Nantes Métropole a choisi d'y intégrer une diversité d'actrices et d'acteurs, dont des associations de personnes en situation de handicap. Le Comité a notamment rendu un avis sur le projet de Schéma stratégique piéton, en sollicitant un espace plus accessible, plus inclusif, plus égalitaire, plus sûr et plus agréable pour les piétons - en particulier les piétons vulnérables. Cet avis est nourri des conclusions de « La rue pour tous », la démarche de dialogue citoyen menée en 2020, à laquelle la CMAU a activement contribué.

L'accessibilité de l'habitat

Bien vivre chez soi, dans un logement adapté à sa situation, à ses besoins et à son parcours de vie, est un droit fondamental. En agissant en partenariat avec les bailleurs sociaux et en soutenant les initiatives privées, la Métropole s'engage pour un habitat inclusif sur l'ensemble du territoire.

Recenser les logements pour cartographier le territoire

Un vaste chantier de recensement de l'offre locative sociale adaptée au handicap et au vieillissement a été engagé en 2019. La démarche est pilotée par l'Union Sociale des Pays de la Loire, en lien avec les bailleurs sociaux de Loire-Atlantique, avec la Maison de l'Habitant, le Département, la Carene et Nantes Métropole. En affinant la connaissance de leurs parcs, les bailleurs sociaux peuvent ainsi répondre de manière plus pertinente aux demandes de logement adapté au handicap et au vieillissement.

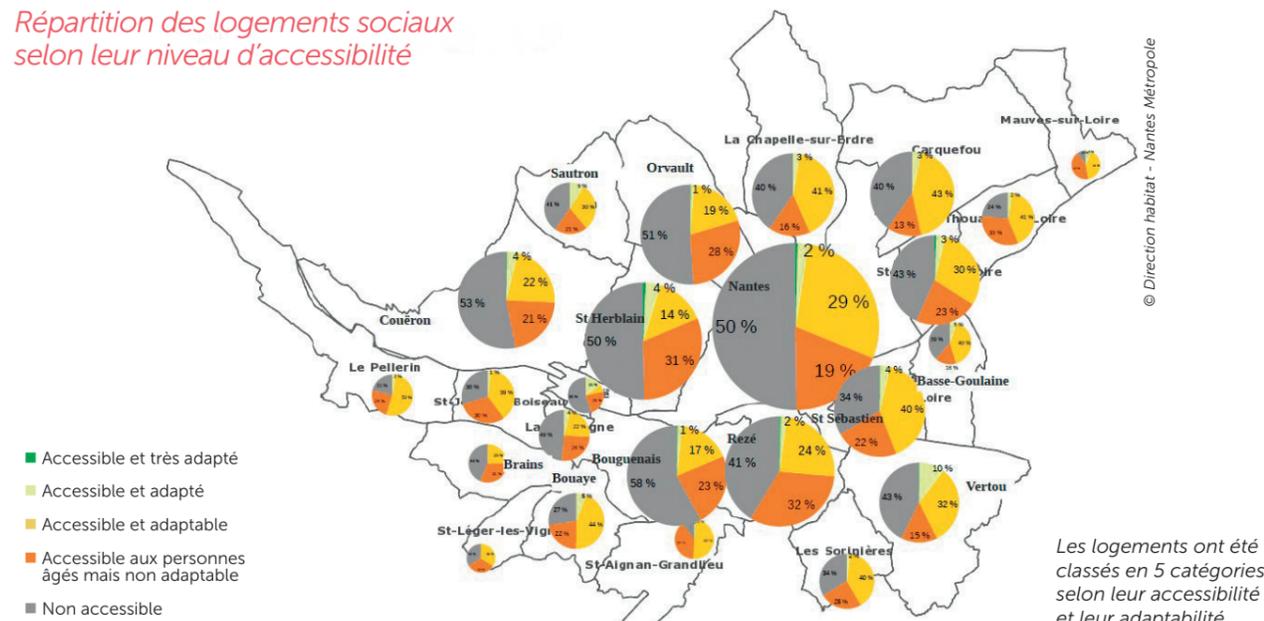
2021 Ce travail de collecte des données a permis d'établir une cartographie de l'accessibilité et de l'adaptabilité des

62 000

logements sociaux de la métropole nantaise.

Ces éléments intègrent le Fichier commun de la demande de logement social des bailleurs, dont les données sont actualisées au fil du temps en prenant en compte les constructions neuves et les logements ayant fait l'objet de restructuration lourde ou de travaux d'adaptation.

Répartition des logements sociaux selon leur niveau d'accessibilité



En quelques mots

C'est quoi, un logement accessible et adapté ?

Les **logements accessibles** sont des habitations configurées pour le confort des personnes à mobilité réduite (largeur, espace, etc.). C'est aujourd'hui la norme pour toutes les constructions neuves. S'interroger sur l'accessibilité d'un logement, c'est aussi vérifier l'accessibilité des parties communes, de l'espace public, des transports en commun, ou encore des services de proximité.

Les **logements adaptés** prennent en compte la diversité des situations de handicap avec des aménagements qui peuvent être très différents d'un logement à l'autre (exemples : interrupteurs bas, revêtements antidérapants, ...).



Développer la réponse sur-mesure avec du neuf

Pour apporter de nouvelles réponses aux besoins de logements des locataires du parc social en situation de handicap, Nantes Métropole s'engage dans une démarche partenariale pilotée par la Maison de l'Habitant, aux côtés des maîtres d'ouvrages des bailleurs sociaux. L'année 2021 a permis d'identifier des opérations de logements dont l'environnement est accessible et bien relié au réseau de transports. Ces futures habitations peuvent répondre aux attentes des foyers qui sollicitent une mutation car leur logement est inadapté à une situation de handicap. Ces locataires sont accompagnés par la Maison de l'Habitant dans le cadre du dispositif de mutation inter bailleurs.

À noter

Cette démarche s'inscrit dans l'objectif du Programme local de l'habitat 2019-2025 de produire 10 % de logements neufs adaptés, notamment à des besoins « sur-mesure ».

2021 En 2021, 17 projets ont été ciblés pour faire l'objet de travaux d'aménagements.

Quelques opérations inclusives récentes

Durant l'année 2021, de nouvelles opérations d'habitat inclusif ont vu le jour :

L'îlot Amir, dans le quartier République de l'île de Nantes. Il intègre une opération de logements inclusifs pour personnes en situation de handicap, gérée par l'APAJH 44. 14 logements pour jeunes adultes en situation de handicap (déficience intellectuelle, sensorielle, motrice...) sont disponibles, et le programme prévoit la présence d'un animateur de la vie sociale et partagée et d'aides à domicile. Ce projet est porté par l'association de familles Île et toit.

Trois logements sociaux de Nantes Métropole Habitat. Ils sont adaptés au handicap en lien avec l'ADAPEI au sein de la ZAC des Perrières à la Chapelle-sur-Erdre.

L'opération intergénérationnelle portée par Gambetta et Habitat et Humanisme, rue des Papillons aux Sorinières. Elle comporte 59 logements sociaux et en accession. Parmi ces habitations, on compte 10 logements inclusifs en lien avec l'ADAPEI et 9 logements pour personnes âgées. L'ancien manoir accueillera des espaces communs dédiés à l'animation avec une salle commune comprenant une cuisine, un bureau et un espace de rangement.

À noter

Les opérations d'habitat inclusif continuent à se développer dans la métropole, en partenariat avec le Département de Loire-Atlantique. Pour autant, le montage de ces projets reste complexe, notamment en matière de financement (coûts de construction supérieurs, coûts de fonctionnement des parties communes). Les années à venir doivent permettre de stabiliser un modèle de montage technique et financier.

Des initiatives privées pour l'habitat inclusif

En 2021, l'association Fratries a développé un projet d'habitat inclusif et partagé à Nantes. L'ambition : réunir sous un même toit dix colocataires dont cinq garçons et filles en situation de handicap mental et cognitif. Une famille y réside aussi, qui assure l'intendance et l'animation de la vie commune. Des auxiliaires de vie viennent en appui des jeunes en situation de handicap.

Plus d'infos : <https://bit.ly/3ALV6iP>

« L'idée est d'offrir des maisons modernes, bien situées, pour être bien chez soi et permettre à de jeunes handicapés et des jeunes actifs de vivre ensemble »

Aurélien L'Hermitte, co-fondateur de Fratries

Adapter avec le CreAT

Lorsque l'on perd en l'autonomie, vivre chez soi nécessite des adaptations. Le CreAT (Centre de Ressources et d'Expertise en Aides Techniques) a ouvert ses portes en 2020. Son but, donner des solutions pour améliorer son quotidien et adapter son environnement. Il s'adresse aux professionnels et aux personnes de 60 ans et plus, ainsi qu'à leur famille. Un ergothérapeute assure une accompagnement personnalisé pour orienter vers les aides techniques les plus adaptées aux besoins. Un logement témoin permet de tester du matériel et des ateliers de sensibilisation sont organisés sur la prévention de la perte d'autonomie.

Contact

CreAT - 10 rue de Bruxelles - 44300 Nantes
Tél. 02 52 10 81 95 - creat@nantesmetropole.fr

À noter

Le fonctionnement du CreAT a été pensé collectivement par des citoyens et des professionnels, à l'occasion du grand débat métropolitain sur la longévité en 2019. C'est une structure de Nantes Métropole co-financée par la Conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie de la Loire-Atlantique.

Mon projet Renov

Dans le cadre du Programme d'intérêt général « Mon Projet Renov », Nantes Métropole accompagne les particuliers et les copropriétés dans leurs projets de rénovation, notamment pour adapter les lieux au vieillissement et au handicap. Les propriétaires modestes peuvent bénéficier du diagnostic d'un ergothérapeute et d'un accompagnement pour porter le projet et mobiliser les subventions (Anah, Département, Caisses de retraite...).

2021 **241**

propriétaires aux revenus modestes ont été accompagnés sur la métropole en 2021 (réalisation de 241 diagnostics thérapeutiques et dépôts de 223 demandes de financement). 3 copropriétés ont bénéficié de soutien pour améliorer leur accessibilité.

À noter

Cette offre de services gratuite peut être sollicitée auprès de la Maison de l'Habitant.

On a rencontré



© Soliha

Bernard et Michelle

<https://bit.ly/3Bfd7XB>

Retraités, ils sont propriétaires d'une maison située dans le quartier Hauts-Pavés à Nantes, et ont un revenu moyen de 850 € par mois.

Grâce au diagnostic de l'ergothérapeute et à l'accompagnement au projet, la prise en charge des travaux est quasi totale : installation d'une douche, d'une porte coulissante et de barres de soutien dans les toilettes.

L'espace public et les cheminements

Chacun, chacune doit pouvoir se déplacer librement dans l'espace public, et faire usage des services de la métropole sans entrave. C'est l'enjeu d'une politique active en matière de cheminements.

Le Schéma directeur d'accessibilité

Le Schéma directeur d'accessibilité (SDA), arrêté en 2016, identifie près de 600 km de cheminements piétons, considérés comme prioritaires par Nantes Métropole et par les personnes en situation de handicap (représentées par les associations locales).

2021 **2 millions d'€**

ont été alloués pour leur mise en accessibilité en 2021.

Des travaux d'aménagement ont aussi été réalisés hors du cadre du SDA, qui améliorent l'accessibilité de toutes et tous (personnes non marchantes, mal marchantes, aveugles et malvoyantes notamment).

L'accessibilité des terrasses l'été

Dans la continuité des visites sur site réalisées en 2020 dans le cadre de la démarche « La rue pour tous », des membres de la CMAU ont vérifié l'accessibilité des terrasses l'été, pour les personnes en situation de handicap comme pour les piétons. Cette démarche d'expertise d'usage a été menée avec la direction égalité, avec l'objectif de repérer les pratiques à éviter mais aussi celles à valoriser.



© Direction égalité - Nantes Métropole

Un exemple d'expertise d'usage : les tourniquets

En février, des membres de la CMAU ont participé à un test sur un nouveau tourniquet permettant l'accès à la plaine de jeu de la Durantière. Le tourniquet permet le passage de fauteuil roulant mais empêche l'accès aux véhicules non autorisés sur la plaine (scooter).



© Direction égalité - Nantes Métropole

Sur le Pont Anne-de-Bretagne

La transformation du Pont Anne-de-Bretagne fait l'objet d'un dialogue citoyen engagé depuis l'automne 2021. 26 citoyennes et citoyens ont été chargés de rendre un avis sur l'évolution de cet ouvrage de la centralité métropolitaine : la CMAU a été mobilisée pour les sensibiliser aux enjeux du handicap.

Un bâti **accessible**

Agir pour un bâti accessible, c'est ouvrir les portes de tous les bâtiments aux personnes à mobilité réduite ou en situation de handicap et leur permettre de cheminer à l'intérieur de façon autonome.



La planification de l'Ad'AP

L'agenda d'accessibilité programmée (Ad'AP) planifie les travaux à réaliser pour permettre la mise en conformité du patrimoine bâti de la Métropole : les établissements recevant du public (ERP) et installations ouvertes au public (IOP). Le périmètre de l'Ad'AP s'élargit au fil des acquisitions, des transferts de compétences et des changements de statuts des équipements. Nantes Métropole souhaite dépasser la mise aux normes réglementaires en développant aussi le confort d'usage.

La démarche « signalétique universelle »

Elle permet à tous les usagers et usagères de se repérer dans les équipements publics, qu'ils soient en situation de handicap ou non, et quelle que soit leur maîtrise de la langue française ou de l'écrit. Le catalogue de pictogrammes, destiné à faciliter le repérage dans les locaux, continue de s'étoffer. Plus de 300 iconographies sont désormais disponibles.

Le pôle polyhandicap de l'APAJH

L'APAJH 44 (Association pour adultes et jeunes handicapés) a posé la première pierre du nouveau pôle polyhandicap enfants sur le site de la Blordière à Rezé. Ce nouvel équipement remplacera en 2023 l'actuel devenu vétuste, sur le même site. Il offrira une surface plus importante et sera accolé à la Maison d'accueil spécialisée à destination des adultes, dans une logique de mutualisation de certains services.

Ce projet a bénéficié du soutien de Nantes Métropole sur plusieurs volets :

Le financement : Nantes Métropole accorde sa garantie, aux côtés du Département de Loire-Atlantique, à l'emprunt contracté par l'APAJH auprès de la Caisse des dépôts et consignations ;

Le foncier : Nantes Métropole a acquis les parcelles nécessaires au projet et les met à disposition de l'APAJH grâce à un bail emphytéotique de 55 ans ;

Le stationnement et l'espace public : Nantes Métropole aménage des parkings adaptés aux véhicules pour les personnes à mobilité réduite (PMR) et veille à l'accessibilité des cheminements piétons environnants.

2021

5_{ERP}

sont rendus accessibles.

84,7 %

des 196 ERP/IOP
sont désormais accessibles.

À noter

L'achèvement de l'Ad'AP est prévu pour 2024, à l'exception du Muséum d'histoire naturelle, de la Cité des Congrès et du Centre José Arribas. Pour ces équipements lourds, les travaux sont prévus au-delà.

Pour l'accessibilité : les démarches internes

La convention 2020-2022 entre Nantes Métropole et le Fonds d'insertion pour les personnes handicapées de la fonction publique (FIPHFP) affirme l'ambition renforcée en matière d'égalité au travail et d'inclusion professionnelle des agentes et des agents en situation de handicap. Par ailleurs, les services se forment pour veiller à l'accueil de tous les publics.



Les membres du réseau interne en train de signer les lettres « L », « S » et « F » en langue des signes française.

© Céline Jacq - Nantes Métropole

Des actions de sensibilisation en interne

La direction égalité réalise des actions de sensibilisation auprès des agentes et des agents de la collectivité. En 2021, elle a formé les placiers de la direction de la réglementation et de la gestion de l'espace public aux enjeux d'accessibilité des terrasses des bars et restaurants. Elle a aussi accompagné l'équipe d'accueil du Voyage à Nantes pour améliorer l'accessibilité de l'Office du tourisme installé en face du Château des ducs.

Au service du public sourd

Un réseau s'est créé en interne avec les agentes et les agents qui sont amenés à rencontrer du public sourd. Issus de différentes directions, les membres échangent sur la mise en œuvre des obligations réglementaires, partagent les bonnes pratiques et construisent des réponses aux besoins des agentes et des agents (formation, outils, interprétariat).

Agir avec le FIPHFP

La mise en œuvre de la convention avec le Fonds d'insertion pour les personnes handicapées de la fonction publique (FIPHFP) se poursuit, au service de l'égalité et de l'inclusion des agentes et des agents en situation de handicap.

Directrice de la publication

Johanna Rolland

Réalisation

Direction égalité Ville de Nantes - Nantes Métropole

Conception éditoriale

De l'autre côté du miroir, Elo A.

Rédaction

Direction égalité / De l'Autre côté du miroir, Elo A.

Adaptation et exécution maquette

Centre d'édition Ville de Nantes - Nantes Métropole

Merci aux contributrices et contributeurs de ce rapport

DIRECTION ÉGALITÉ

2 avenue Carnot
44923 Nantes Cedex 9
direction.egalite@nantesmetropole.fr

